

Mercredi 29 mai 2019

Projet d'aménagement Gare de Lyon-Daumesnil : avis favorable de la commission d'enquête publique

La commission d'enquête publique, qui vient de remettre son rapport à la Ville de Paris, a donné un avis favorable au projet urbain Gare de Lyon-Daumesnil. Une première étape préalable à l'émergence d'un nouveau morceau de ville au cœur du 12^e arrondissement de Paris.

Depuis 2016, le site Gare de Lyon-Daumesnil, propriété de la SNCF, fait l'objet d'études et de phases de concertation avec les habitants, qui ont permis d'aboutir à la définition d'un projet conduit par Espaces ferroviaires, aménageur de la SNCF, en partenariat avec la Ville de Paris. Jusqu'alors fermé au public, le site s'est ouvert en mai 2017 grâce à l'arrivée de Ground Control, installation intercalaire dans les anciennes halles postales, ouvert à tous et rencontrant un succès immédiat et continu.

L'objectif sera d'ériger un nouveau morceau de ville, d'une superficie de 6 hectares, en lieu et place d'une actuelle friche ferroviaire. Ce nouveau quartier s'intégrera dans la continuité du projet Charolais-Rotonde, livré en 2017.

Un équilibre habitat-services publics-activités économiques

Soucieux de proposer un quartier durable et tourné vers les besoins des habitants, le projet prévoit la création de 600 logements mixtes à destination des familles, des étudiants ou encore des seniors, ainsi que plusieurs équipements publics (crèche, groupe scolaire) et un grand jardin central qui bénéficiera à tous. Le patrimoine ferroviaire sera préservé avec la réhabilitation d'une partie des halles qui seront ouvertes au public autour d'une programmation mixte d'activités. La rue de Rambouillet sera entièrement réaménagée afin de faciliter le confort de tous les déplacements, et en particulier ceux des piétons et des cyclistes. Des bureaux s'implanteront également dans ce secteur, très attractif à proximité directe de la Gare de Lyon. Les premiers travaux de démolition ont débuté au printemps 2018, afin de préparer le site aux travaux préparatoires aux constructions qui pourraient démarrer au 2^e semestre 2020.

Une volonté partagée de poursuivre le travail en lien avec les habitants

L'avis favorable de la Commission d'enquête publique valide ainsi les objectifs du programme, tout en formulant plusieurs remarques qui seront examinées avec attention, conformément à la méthode de concertation utilisée depuis la genèse du projet. La Commission préconise notamment une association des riverains dans les phases de choix architecturaux et recommande de poursuivre le travail mené sur l'organisation du chantier par Espaces ferroviaires, que ce soit en matière de gestion du planning, de l'organisation des flux ou d'évacuation des déblais.

Des remarques qui vont dans le sens de la contribution à l'enquête publique déposée par la Maire du 12^e arrondissement. « *Cet avis favorable nous permet d'engager la première phase du projet Gare de Lyon-Daumesnil. Je porterai auprès de la SNCF et d'Espaces Ferroviaires les remarques de la*

Commission qui nous invitent à continuer d'associer les habitants durant la phase opérationnelle qui s'ouvre désormais » souligne Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement.

Afin de poursuivre les échanges avec les riverains, de mieux s'approprier ces espaces et d'imaginer les futurs usages, un moment convivial aura lieu au début de l'été dans le périmètre de la parcelle.

Contact presse :

Mairie du 12^e Christophe Disic- christophe.disic@paris.fr 01 44 68 12 37/06 84 47 65 28